

République du Sénégal Université Cheikh Anta Diop de Dakar





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT INFORMATIQUE

(Attestation Provisoire)

Après délibération du Jury d'examen en date du 12 juillet 1995

OUSMANE THIAM

né 02-01-1970 à Ndondol (Sénégal) Nationalité : Sénégalaise

a effectué la scolarité réglementaire et satisfait aux conditions prescrites pour l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR EN INFORMATIQUE

Promotion "Ousmane SECK" 1995

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Dakar, le 13 Juillet 1995



Chef de Département



